

Réf: Dossier N° 157771

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AB SANG »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX
SOCOCE, Lot 509, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 08 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AB SANG »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Activité en bâtiment
- Transport
- Import-Export
- Commerce
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX

SOCOCE, Lot 509, Ilot 01

Dirigeant(s) : M SANGARE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10470 du 11/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°61889/GTCA/RC/2022 du 11/11/2022

